



Une permanence pour économiser son énergie

[A La Une Verteillac](#)

Publié le 11/02/2017 à 3h40 par **J.-L. S.**

Dans le cadre de la convention TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte), la Communauté de communes du Pays ribéracois (CCPR) met en place, à compter du 16 février, une permanence mensuelle, au pôle de Verteillac de l'intercommunalité, un jeudi par mois, sur rendez-vous.

Sont intéressées les personnes qui souhaitent rénover leur logement et faire baisser leurs factures de chauffage. Celles qui souhaitent concevoir un projet de construction avec une maison peu gourmande en énergie peuvent également obtenir des conseils et des informations auprès d'un architecte et d'un conseiller info énergie du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (Caue). Cette structure sera également ouverte aux personnes qui souhaiteraient être informées des résultats de la thermographie aérienne, disponibles dès le mois de juin.

Renseignements et prise de rendez-vous au 05 53 91 38 45.